

COMPTE-RENDU DE REUNION DU 08 MAI 2026

Date :	08/05/2026	Heure :	10H00
Lieu :	Bil Toki	Présents :	Michel Sardain Jean-Luc Vedutelli Philippe Brément Josiane Arriau Rosalie Iturriria Brigitte Lieffring Isabelle Gabarain Serge Céroni (invité)
		Absents excusés :	
		Copie(s) :	

ORDRE DU JOUR :

- 1 PROGRAMME DES CHANTS POUR CONCERTS ESTIVAUX ET FESTIVAL URRUGNE EN AOUT
- 2 CONCERT BELLOC
- 3 POINT SUR LA COMMUNICATION
- 4 DEMANDE DE MESSE DE MARIAGE
- 5 REMUNERATION CHEF
- 6 GRATIFICATION POUR EDURNE OTAMENDI NOTRE PIANISTE A BEHERIA ET BELLOC

1 / PROGRAMME DES CHANTS POUR CONCERTS ESTIVAUX ET FESTIVAL A URRUGNE EN AOUT

Les concerts de juin commencent très vite ! Voir avec Serge le programme que l'on peut présenter.
Nous essaierons cette année une entrée à 5 euros avec gratuité pour les moins de 14 ans.

Il n'y aura donc pas de « quête » à la sortie, et un programme sera donné gratuitement à l'entrée, avec l'ordre des chants détaillé à l'intérieur sur 1 feuille volante, permettant ainsi des changements d'un concert à l'autre s'il le faut.

Nous supprimons la vente d'affiche à l'entrée, car peu de ventes les autres années.

Il faudra quand même connaître l'effectif présent à chaque concert surtout au niveau du pupitre masculin.
Isabelle se chargera de pointer cela.

Durant les concerts à l'église, Serge assurera un entracte musical à la guitare.

Pour la participation au festival à Urrugne en août, il faudra peut-être prévoir une répétition, et surtout se renseigner sur le déroulé de cette manifestation.

2 / CONCERT BELLOC LE 15 MAI 2026

Serge doit nous donner l'ordre des chants pour la dernière répétition du mardi 12 mai avant le concert.

Nous nous assurerons d'un covoiturage avec un départ de Bidart à 16H, une répétition avec CHANTE BAHÔ pour les 2 chants en commun, se fera à 17H.

Michel doit rappeler que les hommes devront être en chemise blanche avec foulard.

Après le concert, un buffet est organisé pour 14 euros par personne. Chaque choriste paiera son repas sur place par chèque ou espèces (en ayant le compte juste). La chorale offre son repas à Edurne qui nous accompagne au piano.

Voir pour l'Ave Maria chanté par les hommes, si possibilité de baisser la tonalité de départ.

3 / POINT SUR LA COMMUNICATION

Présentation par Rosalie des flyers et affiches prévus pour cette année avec le visuel habituel et annonçant les dates des concerts. Il faudra y rajouter le prix de l'entrée à 5 euros et la gratuité pour les moins de 14 ans et ne pas oublier d'en informer nos « sympathiques » caissiers, Florence et François.

La communication a été faite également dans les journaux locaux, Sud-Ouest et la Semaine du Pays-Basque.

De même sur des médias comme radio Bonne Humeur par Michel et Rosalie.

Radio Bonne Humeur nous propose pour 55 euros et pendant 8 à 12 jours, de diffuser notre annonce 3 X par jour pour les concerts et pourquoi pas pour le recrutement. Jean-Luc doit trouver et lui transmettre une phrase pas trop longue mais percutante pour un maximum d'efficacité.

4 / DEMANDE DE MESSE DE MARIAGE

Michel a reçu une demande pour Boga Boga d'animer une messe de mariage prévue le 3 octobre prochain à Guéthary à 15H.

Il s'agit d'un couple franco-colombien qui pense déjà à 2 chants : le Psaume de la Création, et Dios te Salve. A nous de voir quels autres chants proposer.

Nous demanderons 500 euros pour cette prestation. Et toujours voir sur quel effectif nous pouvons compter ce jour-là.

5 / REMUNERATION CHEF

La rémunération de Serge est portée à sa demande de 60 à 80 euros les 2H de répétitions hebdomadaires. Il nous adresse pour cela, en tant qu'auto-entrepreneur une facture, et souligne que les 20 euros supplémentaires seront pour couvrir ses prélèvements URSSAF.

Il faudra pour améliorer nos finances voir à mettre en place la défiscalisation des dons, soit en faisant nous-mêmes une demande aux impôts ou en demandant à la fédération des chorales du pays-basque si ce n'est pas déjà mis en place pour toutes les chorales. Dans ce cas-là il faudra leur demander la démarche à faire et les reçus fiscaux prévus.

Jean-Luc et Isabelle iront également solliciter les sponsors dès la semaine prochaine.

6 / GRATIFICATION POUR EDURNE OTAMENDI NOTRE PIANISTE A BEHERIA ET BELLOC

Pour remercier le soutien gracieux et efficace d'Eduarne au piano lors de nos répétitions et prestations au théâtre BEHERIA et à BELLOC, nous lui remettrons lors de la prochaine répétition une contribution à hauteur de 250 euros. Jean-Luc se charge de préparer cela.

Fin de réunion 17H15.

